



Commune de Vully-les-Lacs
Publication communale
No 05 – 23

- **Recensement des arbres remarquables d'importance cantonale**

La loi sur les monuments et sites a abouti et nous pouvons relancer le recensement des arbres remarquables d'importance cantonale.

Ce recensement vise à protéger les arbres remarquables hors de la surface forestière et qui ont une valeur biologique, paysagère et historique.

Le bureau Maillefer & Hunziker, à Yverdon, a été mandaté pour effectuer ce travail. Ces personnes, au bénéfice d'une carte de légitimation, évalueront les arbres sur le domaine public et privé situés sur l'entier du territoire de la commune dans le courant du mois de **mai et juin 2023**.

Dans la mesure du possible, les propriétaires, en particulier ceux des parcelles clôturées situées dans les zones villages, seront informés le jour de la visite et sont priés de réserver un bon accueil aux biologistes dans leur démarche officielle.

- **Rapport de gestion de la Municipalité 2022**

Le rapport de gestion 2022 de la Municipalité a été présenté lors du Conseil communal du 30 mai 2023.

Ce document est à disposition de tous, sur le site internet, sous la rubrique « Officiel / Municipalité / rapport de gestion / Rapport de gestion 2022 ».

Il est possible d'en obtenir un exemplaire, sur demande, auprès du bureau communal.

- **Plage – interdiction au nudisme**

Selon l'art. 69, al. 3 du règlement de police, le naturisme est interdit sur tout le territoire de la Commune. Toute personne qui constaterait un tel comportement, est priée d'annoncer le cas à la gendarmerie.

- **Déplacement de l'arrêt de bus « Salavaux, école » le mercredi 5 juillet 2023**

Dans le cadre des travaux d'extension de l'école, une grue sera installée aux abords de celle-ci, le mercredi 5 juillet 2023. L'arrêt de bus, de la ligne Car Postal « Salavaux école », devra être déplacé sur le parking du Gros Buisson à environ 150 m.

Merci de vous conformer aux indications sur place.

- **Sortie des aînés – inscription au bureau communal**

Nous vous rappelons que la sortie des aînés aura lieu le **24 août 2023**. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **31 juillet 2023** au bureau communal.

- **Vente paroissiale à Salavaux**

La vente paroissiale est de retour à Salavaux. Elle aura lieu **le dimanche 18 juin 2023 de 11h30 à 16h00 à la salle polyvalente**. Divers activités et animations : brocante et espace-jeux. Apéritif, repas et banc de desserts.

- **Parking EPK et salle polyvalente**

En raison des travaux, pour la sécurité des élèves, une partie des places de parc du parking de l'EPK et de la salle polyvalente sera réservée et interdite dès le **mercredi 7 juin 2023 entre 10h00 et 11h00**.



Horaire : LU-MA-VE : 8h30 – 11h00 ME : 7h00 – 11h00 JE : 8h30 – 11h00 et 16h00 – 18h00

• **Consultation publique du futur horaire 2024**

Chaque année, à mi-décembre, une adaptation des horaires des transports publics a lieu. Ils concernent non seulement les trains, mais aussi les lignes de bus. Le mandat des transports publics régionaux est l'affaire des cantons. Ils commandent les prestations qu'ils jugent nécessaires aux différentes compagnies de transports. En revanche, la consultation permet à tout un chacun de s'exprimer, de faire des propositions ou de déposer des doléances concernant la desserte en transports publics.

Pour l'horaire 2024, qui entrera en vigueur dès le **10 décembre 2023**, **une période de consultation est ouverte du 24 mai au 11 juin 2023**. Dans ce délai, les communes et la population pourront transmettre à leur canton respectif leurs désirs et doléances.

Nous vous invitons tous, habitantes, habitants, à faire part de vos remarques, vœux et doléances en matière d'horaire. De cette façon, vous vous impliquez dans la conception des futurs horaires. **Vos propositions doivent impérativement parvenir à l'administration communale le plus rapidement possible pour qu'elle puisse les reprendre dans sa propre prise de position (idéalement avant le 9 juin 2023).**

Pour rédiger vos propositions, vous pouvez utiliser les liens internet suivants :

www.cff.ch qui contient les horaires actuels

www.projet-horaire.ch qui contient les horaires actuels et futurs

L'administration communale se tient également à disposition pour toute question en rapport avec cette consultation.

D'avance, nous vous souhaitons une bonne réflexion et vous remercions vivement de votre implication.

• **Questionnaire sur la Mobilité des habitantes et habitants de la Broye**

La COREB cherche à répondre à travers d'un questionnaire auxquelles vous êtes invités à répondre aux questions sur l'ensemble des habitantes et habitants de la Broye. La COREB est accompagné par BMH, bureau de sciences sociales appliquées à l'urbain et à la mobilité. Les résultats permettront de faire un diagnostic fin des pratiques de mobilité quotidienne des Broyardes et Broyards mais aussi d'identifier des pistes d'action pour proposer de nouvelles solutions et de nouvelles offres en matière de mobilité qui répondent à leurs besoins et leurs attentes. Le questionnaire est accessible en ligne de mi-mai à mi-juillet 2023 via le lien <https://fr.eu.research.net/r/Enquete-Broye> ou via ce QR-Code.



• **Plan canicule juin à août**

Le coup de chaleur peut avoir de graves conséquences, ses symptômes sont : faiblesse générale, température corporelle élevée (> 40°C), bouche sèche, confusion, vertiges, désorientation, nausées et crampes musculaires. En présence de signaux d'alerte : appeler le médecin traitant, le **0848 133 133** ou, en cas de danger vital, contacter le **144**. En attendant les secours, il est important de s'hydrater et de se rafraîchir à l'aide de linges humides.

Conseils en cas de grandes chaleurs :

- Se protéger de la chaleur dans un endroit frais
- Se rafraîchir à l'aide de linges humides ou d'un brumisateur
- Boire régulièrement, sans attendre d'avoir soif
- Manger léger pour éviter que la digestion d'un repas copieux ou riche en calories n'entraîne une augmentation supplémentaire de la température corporelle
- Planifier l'activité physique aux moments les plus frais, idéalement le matin tôt
- Faire preuve de solidarité envers ses proches et son voisinage
- Suivre régulièrement la situation météorologique (www.meteosuisse.ch ou application) pour adapter ses activités et son comportement.

Salavaux, le 01.06.2023

La Municipalité

Horaire : LU-MA-VE : 8h30 – 11h00

ME : 7h00 – 11h00

JE : 8h30 – 11h00 et 16h00 – 18h00

Administration communale, Route d'Avenches 11, 1585 Salavaux

Téléphone : 026 677 30 03

mail : info@vully-les-lacs.ch